

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 2 DECEMBRE 2025

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 2 DECEMBRE 2025 de 20 heures 30 à 23 heures 30 .

Assistaient : Aurora COSTA, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Gérard MIQUEL, Charles LASSUS, Franck FALCONE, Danièle MONLEZUN, Alain LACASSIE, Cédric PETERSON, Michel PAZOS, Michel RANSOU

1 LICENCES : on peut compter en 2026 sur un effectif de 116 à 118 adhérents.

2 FINANCES : 14 825,45 € en compte courant, 23 813,49 € en livret, 814 € en compte titres.

Les arriérés dûs à la FFESSM ont été réglés, suite à une mise à jour des adresses mail des différents interlocuteurs.

Tous les remboursements de ROSAS 2024 sont rentrés, sauf un qui fait l'objet d'un paiement échelonné. Les remboursements 2025 sont en cours.

Une facture de l' ARGONAUTE est en attente, suspendue à la livraison finale d'une stab, ce qui empêche la demande de subvention à adresser à la Région OCCITANIE. A suivre.

Un point est fait sur la livraison des pochettes, certificats et autres en provenance de la FFESSM. Le volume de marchandise a été majoré pour accéder à la gratuité du port.

Il reste deux fois 8 € à recevoir suite à des TIV de 2023 et 2024. Plutôt que de relancer une réclamation, il est décidé de renoncer à cette créance.

Aurora expose le projet d'intégration des associations dans une plate-forme de facturation électronique qui risque d'accroître nos tâches de gestion, pistant notamment la TVA. Pour l'instant, attente vigilante.

3 TELETHON : Apéritif offert par le CST, compléments d'entrée en auberge espagnole, axoa plus pommes de terre, fromage basque avec confiture, desserts et glaces le 5 décembre.

Trente inscrits dont vingt neuf présents.

4 RESPONSABLE TECHNIQUE : une réunion s'est tenue le 25 novembre 2025 au CST lors de laquelle Michel PAZOS a présenté son projet de Commission technique, lui-même se chargeant de son animation selon la fiche qu'il avait présentée au CODIR précédent du 25 octobre (donc plongée bouteilles, hors apnée).

Michel PAZOS est donc présent au CODIR en qualité de responsable technique.

Il présente rapidement les formations du CST Enfants et niveaux 1, 2 et 3, avec leur encadrement proportionné. Les formations aux niveaux 4 ou MF 1 relèvent du CODEP, le CST lui prêtant ses locaux et s'il y a lieu une ligne d'eau à BOYRIE.

Une formation RIFAP va être demandée à Jean Pierre ATTHAR, à présent secouriste formateur à l'échelon régional.

La formation au nitrox demeure problématique. Suite au départ de Philippe NAUDIN, il reste quelques adhérents en attente pour les épreuves pratiques, et quelques impétrants. Il nous appartient de mettre en place une formation complète au nitrox aux niveaux élémentaire et confirmé, notamment pour l'accès à MF 1.

Il restera ensuite à se procurer du nitrox, soit à LOURDES, soit à la Base fédérale, étant entendu que du matériel dédié est nécessaire.

OBSERVATION SUR LE CLUB A MOYEN TERME : Sun rappelle que la pyramide des âges des moniteurs s'aggrave, et que le Club doit se forger une stratégie de rajeunissement, tant pour les encadrants que pour les adhérents.

Depuis le COVID, la pratique de l'adhésion multiple à plusieurs activités sportives s'est répandue chez des adhérents qui, ayant payé leur cotisation, se considèrent d'abord comme des clients sans autre contribution à leurs clubs ni en gestion ni en monitorat.

On pourrait inciter les candidats aux différents monitorats à s'y engager par eux-mêmes, le Club leur garantissant par contrat un remboursement

progressif de leurs frais de scolarité étalé sur trois ans sous condition de monitorat effectif en son sein. Il resterait à fixer les conditions d'accès, pour ne pas créer d'inégalité entre niveaux de formation, ni de salariat déguisé. C'est un sujet complexe à étudier dans tous ses aspects, avant d'en présenter les conclusions aux moniteurs et à l'ensemble des adhérents.

5 ORGANISATION DE LA FORMATION EN APNÉE : une douzaine d'adhérents pratique l'apnée, dont huit environ de manière assidue. Le départ de Philippe NAUDIN place Cédric PETERSON en position d'animateur unique de cette section, et soulève deux difficultés :

Comment assister Cédric, seul moniteur restant, de manière à alléger sa charge, étant entendu qu'il est aussi moniteur en N2 bouteilles?

Comment former un moniteur habilité à délivrer des titres du N2 apnée ?

Un titulaire E1 Plongée bouteilles + RIFAA (c'est la variante apnée du RIFAP) peut par équivalence devenir IE 1 apnée et partager la tâche avec Cédric. A rechercher parmi les moniteurs du CST désireux de s'élargir vers l' apnée ?

Et aussi parmi eux les éventuels candidats à IE 2 ?

6 LOGICIEL VP DIVE : le site Internet du CST tourne depuis longtemps sur WEB A CAPELLA ; il est à présent hébergé sur le cloud (EX2). Il faut nous organiser pour le faire durer, ce qui suppose un investissement en temps, et une expertise en gestion de base de données que nous n'avons pas.

Installer VP DIVE au CST, ou le CST dans VP DIVE, moderniserait notre gestion tout en la simplifiant. Nombre de clubs s'y sont mis, pour environ 200 € par an.

VP DIVE fournit un modèle de site, une trame à personnaliser avec des tutos pour ses différentes fonctions. L'administrateur au sein du Club gèrera les droits d'accès. La cible, ce sont les moniteurs et les gestionnaires. Il serait bénéfique de leur faire une présentation du produit pour les inciter à en devenir les demandeurs.

7 ORDINATEUR DU CST : il est toujours en panne. Sun a identifié un gamer, robuste et performant, pour le remplacer, avec un prix d'environ 750 €. A acheter au plus vite.

8 POINT SUR LE DOSSIER DE LA REMORQUE : la commune de TARBES nous avait laissé espérer l'attribution (dans des conditions de détail à déterminer) d'un PORTER de chez PIAGGIO en fin de carrière. Le responsable du parc routier de la Mairie nous a fait connaître qu'il n'envisageait pas de réformer un tel véhicule à bref délai, nous a renvoyés sur des sites grand public de vente de véhicules d'occasion, et à défaut nous a signalé l'un de ses MASTER à benne basculante que nous avons décliné, vu l'encombrement.

Nous allons donc conserver le contact avec le service des sports pour maintenir ce dossier en vie. Au sein du CST, le passage de la remorque à un véhicule autonome pour le transport des blocs à BOYRIE est unanimement souhaité.

9 KIT DE SECOURS EN OXYGENOTHERAPIE : nous avons obtenu un devis pour une location permanente d'un tel matériel à hauteur de 1 500 € la bouteille pour cinq ans, plus 80 € par an de regonflage, et en plus (non chiffrés) le BAVU et autres accessoires. Difficile de faire répondre un commercial à la question posée, qui était d'obtenir une mise à disposition épisodique d'un tel matériel. D'abord parce que son usage ou sa disponibilité est en principe permanent, ensuite parce que les pharmacies dispensatrices n'aiment pas les allers et retours inopinés de gros matériels.

Nous sommes repartis en quête, avec espoir mais sans illusion. Ce qui reporte d'éventuelles sorties en lac. Pour HENDAYE, on peut organiser des sorties partant du bord en empruntant l'oxygène du bateau.

10 RAPPEL TIV : la piscine ferme à compter du 18 décembre. Les TIV peuvent commencer dès le lendemain, pour les blocs du Club. Pour les blocs personnels, à partir de janvier 2026, jusqu'au 15 février. Ces blocs étant vidés et étiquetés, faute de quoi ils ne seront pas examinés.

Le prix des TIV reste à 8 €.

L'entretien du compresseur se fera à la même époque, et se conclura par une analyse d'air pour laquelle la valise de contrôle sera récupérée auprès du club détenteur.

11 BATEAU : il soulève deux difficultés, sources de frictions ou d'incompréhensions avec le mécanicien : l'hydraulique de barre, et les injecteurs...Non résolues, mais qui n'empêchent pas le bateau d'être en état

de naviguer.

Le tirage à terre est prévu du 20 au 22 mars 2026. Merci aux volontaires de se faire connaître auprès de Franck FALCONE. Le logement sur HENDAYE se tiendrait au CE d'ALSTOM.

12 VOYAGES : Huit personnes (dont une à confirmer) sont inscrites pour TENERIFFE du 20 au 27 avril 2026 (las GALLETAS).

Pour l'automne 2026, on peut penser à HURGHADA, avec lequel un vol direct au départ de TOULOUSE est rétabli.

13 WEBINAIRE MER/TERRE DU 27 novembre 2025 : cette association, basée à MARSEILLE et subventionnée par l'État et la Région PACA collecte des informations sur les macro-déchets en mer et surtout sur les plages, charge à des gens comme nous de les leur signaler dans un but d'analyse statistique.

Vu notre implication dans les comptages aux BRIQUETS, il a été jugé qu'il n'était pas nécessaire de nous engager dans une nouvelle forme de recensement.

14 QUESTIONS DIVERSES :

14-1 MATERIEL : les masques (= EPI) sont numérotés...

14-2 ANNIVERSAIRE : le CST aura 50 ans à l'automne 2026. Il convient de préparer cet événement : identification d'un lieu pour agapes, discours, appel aux adhérents et responsables les plus anciens, même éloignés,... et autre idées bienvenues à faire remonter à Gérard ou à Michel dès que possible.

14-3 GALETTE DES ROIS 2026 : C'est le 23 janvier 2026 à 19 heures.

PERMANENCES A VENIR

Le 6 décembre 2025 Alain LACASSIE

Le 13 décembre 2025 Gérard MIQUEL

Le 20 décembre 2025 Danièle MONLEZUN

Prochain Comité de direction mardi 6 janvier 2026 à 20 heures 30,

Dressé le 3 décembre 2025

Michel RANSOU